



COMMENT INSCRIRE MON ENFANT AU LYCÉE ?

DE QUOI AI-JE BESOIN POUR MA DÉMARCHE EN LIGNE ?

De l'identifiant et du mot de passe de mon compte ÉduConnect. Je peux aussi me connecter au moyen de FranceConnect.

Plus d'informations au verso.

1 MES CHOIX D'OPTIONS POUR MON ENFANT

- Je me connecte au portail Scolarité Services : teleservices.education.gouv.fr. Sur la page d'accueil, je clique sur « **Inscrire** » et j'accède au service.
- Je prends connaissance des informations concernant la formation et le lycée dans lesquels mon enfant va poursuivre sa scolarité l'année prochaine avant de commencer l'inscription dans cet établissement.
- Je choisis les options souhaitées parmi celles proposées par l'établissement.

2 MES INFORMATIONS

- Je vérifie mes informations ainsi que celles de mon enfant (identité, coordonnées, type d'hébergement au lycée) et je modifie si nécessaire.
- Je peux préciser si je souhaite la demi-pension ou l'internat.

3 MON DROIT À BOURSE ?

Je demande dès l'inscription l'étude automatique de mon droit à bourse.

Mon droit à bourse sera étudié automatiquement à chaque rentrée scolaire et je n'aurai pas à déposer de demande de bourse en septembre.

4 VALIDATION DE L'INSCRIPTION

- Je consulte le récapitulatif et je valide l'inscription de mon enfant dans son futur établissement.
- J'accède à la liste des documents à fournir (les dates et les modalités de retour sont précisées). Si l'établissement le propose, je peux même déposer mes documents sur le service.
- Une fois l'inscription réalisée, l'autre parent peut se connecter à son tour pour mettre à jour ses informations.

Le récapitulatif de l'inscription est téléchargeable et imprimable.
Conservez-le pour vos futurs échanges avec le lycée de votre enfant.

Toute l'information sur [education.gouv.fr/inscription-lycée](https://education.gouv.fr/inscription-lycee)

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

ÉduConnect

Activez votre compte ÉduConnect ou utilisez FranceConnect pour profiter du **portail Scolarité Services**.

À QUOI SERT ÉDUCONNECT ?

ÉduConnect est le compte qui permet d'accéder au **portail Scolarité Services** et aux services numériques des écoles et des établissements **pour suivre la scolarité de vos enfants**.



Utilisez ce compte :

- 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants.
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

Accédez par exemple :

- aux **démarches en ligne** comme l'inscription au collège ou au lycée.
- au **livret scolaire** de vos enfants.
- à **l'espace numérique de travail (ENT)**.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Connectez-vous avec votre compte **ÉduConnect** ou avec **FranceConnect** sur **teleservices.education.gouv.fr**

1

Pour activer **votre compte**, vous avez besoin du **numéro de téléphone** portable donné lors de l'inscription de vos enfants.

2

Une fois que **votre compte est activé**, vous accédez aux **services et démarches en ligne** associés à chacun de vos enfants.

DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, la **plateforme d'assistance nationale** est à votre disposition.



En ligne à l'adresse :
assistanceteleservices.education.gouv.fr



Par téléphone au **0809 54 06 06**
du lundi au vendredi de 8 h à 20 h,
les samedis de juin de 8 h à 18 h
et le dimanche 29 juin de 8 h à 12 h
(heure de Paris) (prix d'un appel local)